

Compte rendu de la séance groupe eau du 29 juin 2010

➤ Personnes présentes :

FARINE Martial, VIDAL Jacques, ISELI Jennifer, CARONE Florence, MALAVAUX Patrice, GEISER Thierry, FROIDEVEAUX Vivianne, MONBARON Charles, PARATTE Jean-Bernard, BOINAY François, CORBAT Félicien, MERCERAT Loïc, CHEDORGE Laetitia, NOEL Hélène, MARION Noémie, HUMBERT Sophie, SIEGFRIED Joachim, MICHELOU Camille, VOISARD Vladimir, NABHOLZ Benjamin

➤ Personnes excusées :

LALLEMENT Jean-François, MERGUIN Lucienne, PERRINE Thomas, HAGIMONT Aurélien, GUIBERT Nicolas, SORG Jean-Pierre, LOYON Jean-François, EGGER Jean-Pierre, REY Marc, BLANT Michel, MAFFLI Carole, LACHAT Nicole

Cette séance a été précédée par la visite guidée de la STEP de la Chaux-de-Fonds. Le compte rendu de cette visite est disponible ici: <http://www.plateforme-doubs.org/?p=911>

➤ Ordre du jour

- Point sur les réponses aux lettres envoyées aux autorités suisses et françaises, concernant les mortalités piscicoles
- Problème de la retenue de Biaufond "
- Divers

La séance débute par la projection des lettres de réponse reçues suite au courrier envoyé par la plateforme. Il s'agit de celle du Canton du Jura et de L'OFEV.

Les membres du groupe sont d'accord sur le point suivant : l'OFEV et la Canton du Jura n'envisagent pas de mesures à grande échelle, comme l'aurait espéré la plateforme. François Boinay en conclut qu'il sera nécessaire de renvoyer un courrier, cette décision est approuvée. De nouvelles photos de poissons malades et morts (truites et ombres) ont été prises depuis la dernière séance (28 mai 2010) et confirment la situation alarmante. A ce sujet, M. Jacques Vidal demande au groupe s'il existe déjà des données disponibles pour connaître les origines des pollutions responsables de ces anomalies. Mme Florence Carone répond qu'il existe effectivement des données côté français et qu'il faudrait se renseigner auprès de la DREAL Franche-Comté.

François Boinay ajoute que côté suisse, les cantons du Jura, Neuchâtel et Berne disposent de données mais elles ne reflètent pas l'état de santé actuel du Doubs. Il faudrait des analyses plus régulières et coordonnées.

Patrice Malavaux aborde le second point de cette réunion, le projet d'augmentation des marnages de façon à encaisser les éclusées du barrage du Châtelot. Les conséquences seraient une fois de plus catastrophiques pour la faune et la flore se trouvant entre les barrages du Châtelot et du Refrain. Des actions de sensibilisation ont été entreprises. De plus, un article paraîtra dans l'Est Républicain prochainement.

Jean-Bernard Paratte demande, vu l'étendue et l'accumulation des problèmes de mortalité des poissons, s'il y aura des conséquences sur les reproducteurs. Les membres du groupe affirment que le risque est certain.

DIVERS

Les kayaks : Patrice Malavaux explique le problème, mais précise auparavant qu'il ne porte pas d'accusation, la rivière appartient à tous. La **règlementation** concernant la navigation sur le Doubs est dérisoire. En effet les kayakistes peuvent naviguer sur le Doubs dès lors que le débit est supérieur ou égal à 4m³/ seconde. Or le débit n'atteint jamais un aussi bas niveau. En résumé, les kayakistes peuvent naviguer quasiment toute l'année, même pendant les périodes de fraies. Il serait donc justifié de demander un arrêté de protection de biotope.

La date de la prochaine séance n'est pas encore fixée, mais sauf urgence aura lieu en septembre.